

L a chronique Ovine

Semaine 43 du 23 octobre 2020

Pas assez de paille : pensez au bois en litière



Utiliser des plaquettes de bois en remplacement total de la paille, pour la litière des brebis et des agneaux, est tout à fait possible.

Pour un même niveau de propreté de la litière, l'ajout de plaquettes est deux fois moins fréquent que le paillage. Toutefois, les quantités étalées au final sont beaucoup plus importantes. Ainsi, sous-couche comprise, il faut compter 280 kg de plaquettes de bois, soit environ 1 MAP (Mètre Cube Apparent) en équivalence à 100 kg de paille. Ce ratio est le même pour les brebis et les agneaux sevrés. Il est inchangé

que les brebis soient alimentées avec une ration sèche ou humide.

Une autre valorisation du bois de l'exploitation

Le prix d'intérêt des plaquettes de bois est exclusivement lié à celui du prix de la paille. Lorsque le cours de la paille est élevé, l'utilisation du bois de l'exploitation et, dans une moindre mesure, l'achat de plaquettes de bois peuvent s'envisager. Par exemple, pour un prix de la paille de 150 € la tonne, les plaquettes de bois sont plus intéressantes en dessous de 14 € le MAP (Mètre Cube Apparent). Pour en savoir plus, deux vidéos et des fiches techniques sont à votre disposition sur ciirpo.idele.fr (rubrique « toutes les chroniques ovines en vidéo »).

Photo semaine 43-20 : toutes les essences de bois peuvent être utilisées
CP : INRAE

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)